



**PROCES-VERBAL**  
**DE**  
**L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE**  
**DU**  
**2 JUILLET 2020**

---

- Présidence** : **Monsieur Vincent GUILLET, Syndic**
- Présents** : **47 citoyennes et citoyens**
- Se sont excusés** : **Mme Véronique Decorvet, Conseillère communale**  
**M. Didier Steiner**  
**M. Marc Peiry**
- Scrutateurs** : **Monsieur Philippe Bosson**  
**Monsieur Jacques Biemann**  
**Monsieur Yvan Roulin**

Au nom du Conseil communal, M. Vincent Guillet a le plaisir d'ouvrir cette assemblée des comptes. Il souhaite la bienvenue et vous remercie les citoyennes et citoyens de consacrer leur soirée à la présentation des comptes 2019, à la planification financière, à l'investissement pour les routes communales liées aux améliorations foncières. Réfection de la route de la Verasse et complément d'investissement – Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres).

Le Conseil communal vous informe que l'assemblée communale se déroule dans le respect des règles d'hygiène préconisées par OFSP ainsi que selon le plan de protection qui est affiché à l'entrée de la salle de gym. M. Guillet demande de bien respecter les consignes de OFSP.



The poster is titled "Assemblée communale" and features a red and yellow logo in the top left corner. The main heading is "Assemblée communale". Below it, the text reads "MOICI COMMENT NOUS PROTÉGER" and "Suivre impérativement les nouvelles règles :". There are three main sections: "✓ Test" (with a person icon), "✓ Distances" (with a group of people icon), and "✓ Limitation des déplacements" (with a house icon). Below these, there is a section "Pour rappel:" with icons for masks, gloves, and hand hygiene. At the bottom, there is a QR code and the website "www.ofsp.communales.ch".

- Règles d'hygiène OFSP
- Plan de protection COVID-19
- TOUT LE MONDE PEUT CONTRIBUER

Assemblée communale du 2 juillet 2020

Il relève la présence de

Madame la Présidente de Paroisse Murielle Sturny,  
Monsieur le Conseiller de Paroisse Michel Waeber.

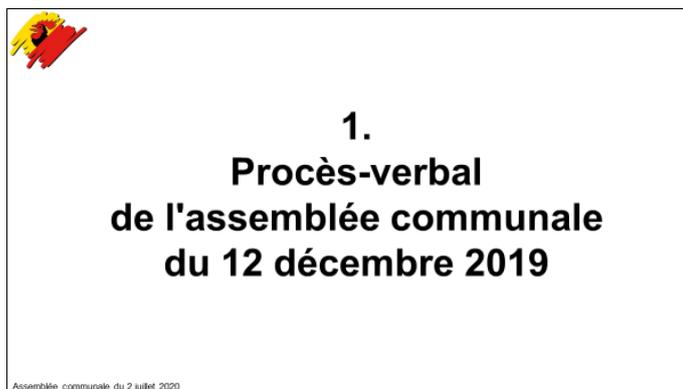
**CONVOCATION** : conformément à l'art. 12 LCo.

Remarque : aucune

**ENREGISTREMENT** : conformément à l'art. 12 ReLCo.

Remarque : aucune

## 1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2019.

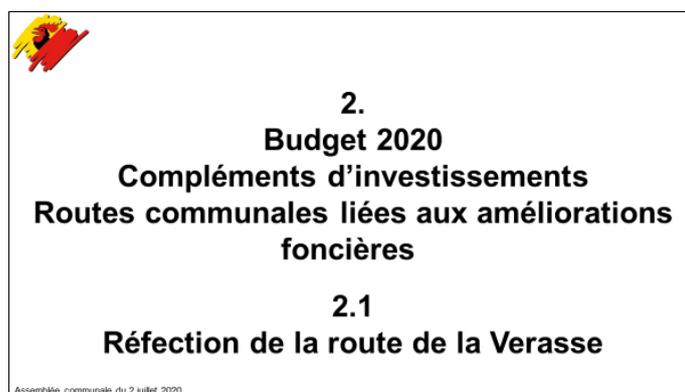


Le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2019 ne sera pas lu ; il était en consultation auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune (art. 13 RELCo).

Remarque : aucune

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

## 2. Budget d'investissements 2020 – complément Routes communales liées aux améliorations foncières



### 2.1. Réfection de la route de la Verasse

M. Vincent Guillet passe aux points 2.1. et 2.2. de l'ordre du jour, réfection de la route de la Verasse et complément d'investissement – Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres).

Pour la présentation de ce point, il passe la parole à M. Frédéric Peiry, Conseiller communal responsable du dicastère des routes.

#### Présentation

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'assemblée communale du 5 avril 2012, le projet de réfection des routes communales et privées liées aux Améliorations foncières (AF) a été présenté. Ce projet a été mené en collaboration avec le bureau d'ingénieurs GEOSUD. Il nous a été impartit un délai de 5 ans pour réaliser la réfection de ces routes. Nous voulons en 2020 continuer ce programme de subventionnement AF afin de toujours pouvoir bénéficier des 57% de subventions. Le Conseil communal vous propose de réaliser en 2020 la réfection du chemin du Mont, secteur La Verasse. De plus, suite à une réévaluation de la part de notre bureau d'ingénieurs concernant la route de la Scierie, secteur des Ecorcheventres, nous vous demandons une rallonge de crédit afin de pouvoir réaliser ces travaux.

#### Chemin du Mont – secteur de la Verasse

Concernant ce chemin, le tronçon concerné se situe depuis la croisée de Pont-la-Ville, allant jusqu'à la ferme Chemin du Mont 11. Le reste de la route ayant déjà été refait lors d'une étape précédente.



Cette route a subi une forte dégradation ces années passées et il est nécessaire de la refaire. Son coffre doit être refait ainsi qu'une partie des canalisations qui montrent quelques défauts. D'une longueur de 460 m environ, elle est entièrement prise par le programme AF, déduction faite de 5'000 francs pour une habitation non agricole.



### Réfection de la route de la Verasse

- Longueur 460m
- Réfection du coffre
- Réfection des canalisations




Assemblée communale du 2 juillet 2020 5

Son coût se présente comme suit :



### Réfection de la route de la Verasse

**COÛTS DES TRAVAUX**

Coûts – Chemin du Mont, secteur La Verasse	225'000.-
<i>(Montant pris en compte pour subventionnement) (220'000.-)</i>	
Subvention fédérale (30%)	- 66'000.-
Subvention cantonale (27%)	- 59'400.-
<b>Total des subventions</b>	<u>125'400.-</u>
<b>Coût total des travaux</b>	<b>225'000.-</b>
<b>Subventions fédérale et cantonale</b>	<b>- 125'400.-</b>
<b>Total à la charge de la commune</b>	<b><u>99'600.-</u></b>
 <b>Arrondi à</b>	 <b><u>100'000.-</u></b>

Assemblée communale du 02 juillet 2020 6

Dès lors, nous soumettons à l'assemblée communale un montant de **100'000 francs** financé par crédit bancaire.



### Réfection de la route de la Verasse

- Charge Commune **100'000 francs**
- Financé par crédit bancaire



Assemblée communale du 2 juillet 2020 7

<b>Réfection de la route de la Verasse</b>	
• Charges annuelles estimées	
• Financement par crédit bancaire	<b>100'000.—</b>
• Intérêts 2%	<b>2'000.—</b>
• Amortissements 7%	<b>7'000.—</b>
• Total des charges 1ère année	<b><u>9'000.—</u></b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020

8

## 2.2

### Complément d'investissement Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres)

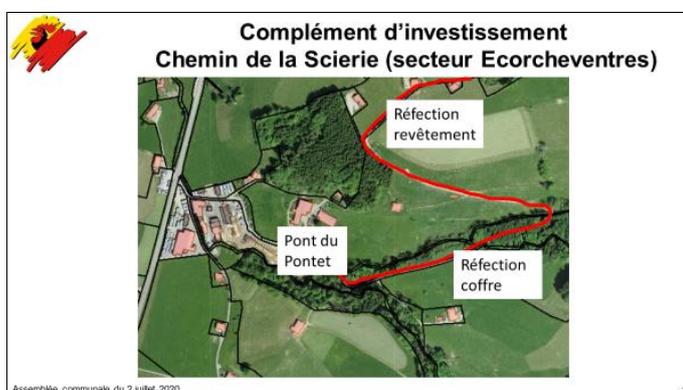
Assemblée communale du 2 juillet 2020

9

## 2.2. Complément d'investissement – Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres)

### Présentation (suite)

Pour le chemin de la Scierie, il s'agit du secteur des Ecorcheventres. Les travaux se feront depuis le pont altitude 825m (pont d'en haut de la scierie), jusqu'à l'entrée de la forêt à côté des cibles du stand de tir. A noter que ce pont sera refait lors de l'aménagement des mesures de protections du Ruisseau du Pontet qui a été voté lors de l'assemblée communale du 14 décembre 2017.



Assemblée communale du 2 juillet 2020

10

L'état de la route laisse fortement à désirer. Il y a beaucoup de faïences et de fissures. Le coffre devra être refait sur la partie supérieure du tronçon. Sur la partie inférieure, seule une réfection du revêtement suffira. La pose d'un enrobé bitumeux ACT16 est prévue.



Lors de l'assemblée du 13 décembre 2018, les coûts suivants vous ont été présentés (colonne 2018), puis acceptés par l'assemblée. Suite à une réévaluation de la part de notre bureau d'ingénieurs Géosud, le montant est à revoir à la hausse. En effet, la qualité d'un tronçon a été sous-estimée d'une part et son coffre doit être entièrement refait. D'autre part, la réfection d'un autre tronçon n'était pas jugée utile mais après examen, il s'avère judicieux de mettre à neuf également cette partie de route.

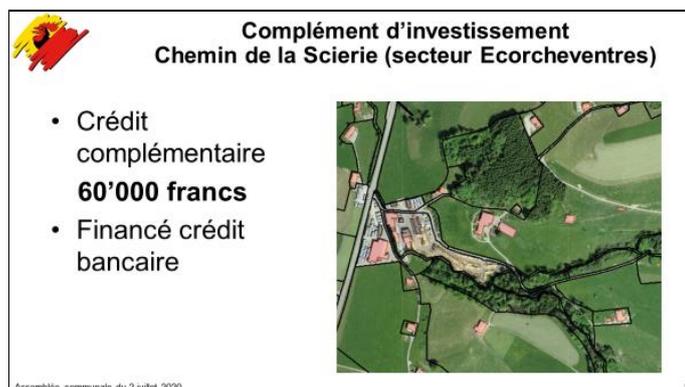
Voici un comparatif des différents coûts engendrés :

**Complément d'investissement  
Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres)**

<u>Coûts des travaux</u>	2018	2020
Coût des travaux (secteur Ecorcheventres)	255'300.-	338'000.-
Travaux non subventionnés	0.-	- 41'000.-
Montant admis pour la subvention	255'300.-	297'000.-
• Subvention fédérale (30%)	- 76'590.-	- 89'100.-
• Subvention cantonale (27%)	- 68'931.-	- 80'190.-
• Total subvention fédérale et cantonale	145'521.-	169'290.-
Total des coûts	255'300.-	<b>338'000.-</b>
• Subventions fédérale et cantonale	-145'521.-	-169'290.-
Total à la charge de la Commune	<u>109'779.-</u>	<u>168'710.-</u>
• <b>Différence</b>		<b>58'931.-</b>
• <b>Arrondi à</b>		<b><u>60'000.-</u></b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020 12

La différence de coût entre les deux variantes se monte à **58'931 francs**. Dès lors, nous soumettons à l'assemblée communale une demande de crédit supplémentaire de **60'000 francs** afin de couvrir le surcoût engendré, financé par crédit bancaire.





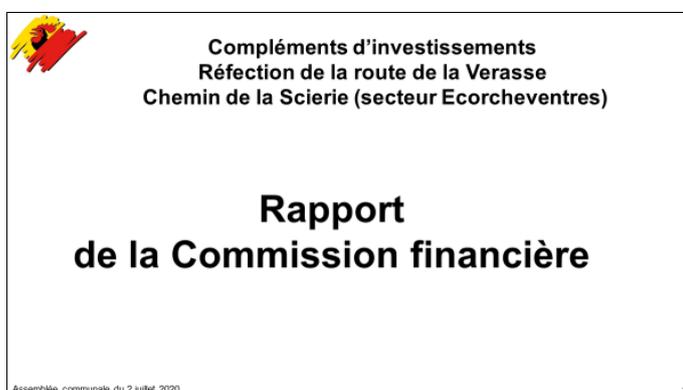
**Complément d'investissement – Chemin de la Scierie  
(secteur Ecorcheventres)**

- **Charges annuelles estimées**
- Financement par crédit bancaire **60'000.—**
- Intérêts 2% **1'200.—**
- Amortissements 7% **4'200.—**
- Total des charges 1ère année **5'400.—**

Assemblée communale du 2 juillet 2020 14

Merci de votre attention.

M. Vincent Guillet remercie M. Peiry pour sa présentation.



Il donne la parole à M. Sylvain Probst, Président de la Commission financière pour le rapport de celle-ci.

Rapport de la commission financière

**2.1 Réfection de la route de la Verasse**

*L'investissement net prévu de CHF 100'000.- pour la réfection de la route de la Verasse, sera financé par emprunt bancaire. La charge annuelle de CHF 9'000.- est supportable pour notre commune.*

**2.2 Complément Chemin de la Scierie**

*L'investissement net supplémentaire prévu de CHF 60'000.- pour le complément du chemin de la Scierie, sera financé par emprunt bancaire. La charge annuelle de CHF 5'400.- est supportable pour notre commune.*

*Ces deux investissements sont liés aux améliorations foncières et bénéficient de subventions fédérales et cantonales.*

*La Commission financière donne un préavis favorable pour le financement de ces deux investissements.*

M. Guillet remercie M. Probst pour la lecture du rapport de la Commission financière.



La parole est à l'Assemblée.

Avez-vous des questions au sujet de la réfection de la route de la Verasse et complément d'investissement – Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres) ?

**Question** : **aucune**

La parole n'étant pas demandée, M. Guillet passe au vote. Nous allons procéder à deux votes, le premier concernant la réfection de la route de la Verasse et en deuxième le complément d'investissement Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres).

<b>Complément d'investissement Réfection de la route de la Verasse</b>	
<b>Vote</b>	• Financement par crédit bancaire <b>100'000.-</b>
	• Intérêts 2% <b>2'000.-</b>
	• Amortissements 7% <b>7'000.-</b>
	• Total des charges 1ère année <b><u>9'000.-</u></b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020 17

**Vote** : **L'investissement pour la réfection de la route de la Verasse, pour un montant de 100'000 francs, est accepté par 47 oui, 0 non, 0 abstention.**

M. Vincent Guillet remercie l'assemblée.

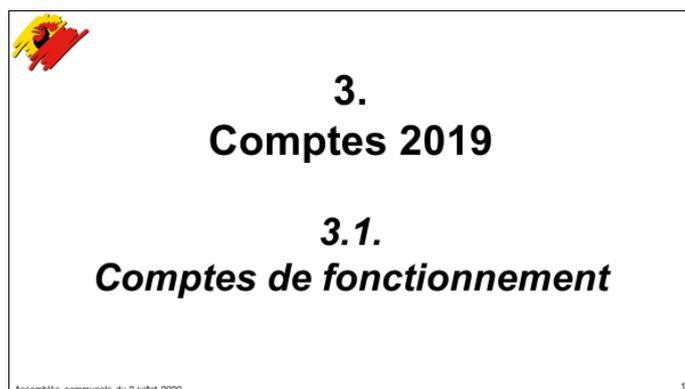
L'assemblée va maintenant voter le complément d'investissement, Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres).

	<b>Complément d'investissement</b>	
	<b>Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres)</b>	
	• Financement par crédit bancaire	<b>60'000.-</b>
	• Intérêts 2%	<b>1'200.-</b>
	• Amortissements 7%	<b>4'200.-</b>
<b>Vote</b>	• Total des charges 1ère année	<b>5'400.-</b>
<small>Assemblée communale du 2 juillet 2020</small>		<small>18</small>

**Vote : Le complément d'investissement pour le Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres) pour un montant de 60'000 francs, est accepté par 47 oui, 0 non, 0 abstention.**

M. Vincent Guillet remercie l'assemblée.

### 3. Comptes 2019



Pour la présentation de ces comptes et, plus particulièrement, des points 3.1 et 3.2, M. Vincent Guillet donne la parole à M. Jean-Joseph Waeber, Conseiller communal responsable du dicastère des finances.

#### Présentation

Mesdames, Messieurs,

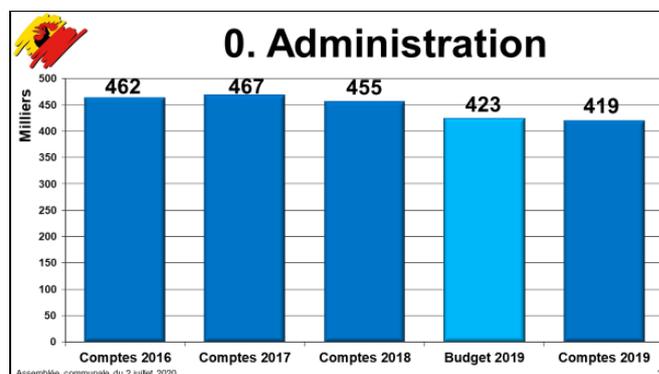
Voici les comptes de fonctionnement de Treyvaux pour 2019.

Je vais vous présenter le résultat de chaque chapitre et vous donner des explications pour les points qui s'écartent du budget de manière importante.

#### 3.1. Comptes de fonctionnement

0. Administration	
Budget 2019	Fr. 423'430
Comptes 2019	<u>Fr. 419'206</u>
Différence	Fr. 4'224

Assemblée communale du 2 juillet 2020 20



	Charges	Produits	Exc. de charges
0 ADMINISTRATION	Fr. 432'479.40	Fr. 13'273.55	Fr. 419'205.85

#### **02.303.00 Cotisations aux ass. soc. : AVS-APG-AC-...**

Charges : Fr. 21'481.00 - Fr. 12'269.00 par rapport au budget

Avec le nouveau programme salaire mis en place dès janvier 2019, dans les charges sociales, il y a uniquement les charges employeurs. Ce commentaire concerne toutes les charges sociales des différents départements.

#### **02.436.01 Retenues sociales sur les salaires**

Charges : Fr. 0.00

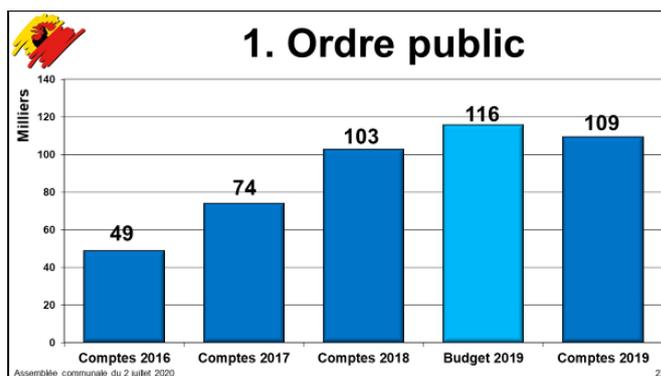
En lien avec le commentaire du compte 02.303.00



### 1. Ordre public

<b>Budget 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b>115'700</b>
<b>Comptes 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>109'225</u></b>
<b>Différence</b>	<b>Fr.</b>	<b>6'475</b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020 22



	Charges	Produits	Exc. de charges
<b>1 ORDRE PUBLIC</b>	Fr. 168'106.35	Fr. 58'880.95	Fr. 109'225.40

**14.436.00 Remboursement de tiers**  
Produits Fr. 3'066.00

Les frais de téléphone sont dorénavant refacturés au CSPi et les loyers des places de parc de la Treyjoyeuse entrent dans ce chapitre puisque l'investissement a été pris en charge sur le compte du local du feu.

**172.351.07 Dispositif sanitaire en cas d'événements majeurs**  
Produits Fr. 0.00 (budget 1'450.00)

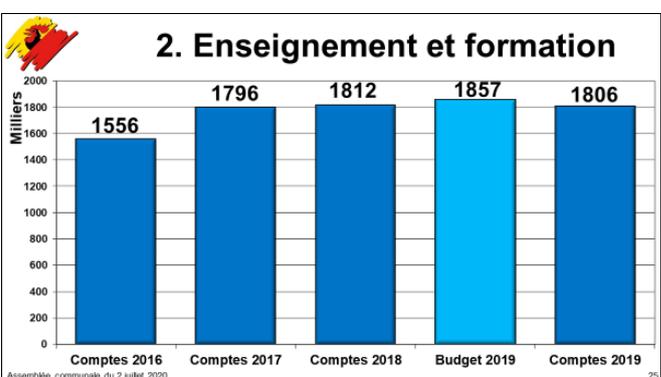
Selon information du service du médecin cantonal, la mise en œuvre a pris du retard, donc pas de frais pour 2019.



### 2. Enseignement et formation

<b>Budget 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b>1'856'870</b>
<b>Comptes 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>1'805'678</u></b>
<b>Différence</b>	<b>Fr.</b>	<b>51'192</b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020 24



	Charges	Produits	Exc. de charges
<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	Fr. 1'909'461.60	Fr. 103'783.35	Fr. 1'805'678.25

**21.366.00 Sport et culture**  
Charges : Fr. 26'950.00 + 10'920.00 par rapport au budget

L'augmentation est due à la prise en charge des frais de courses d'école, d'écolage et de fonds culturel suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 -c'est un montant forfaitaire attribué à chaque classe en 2019 - en rapport avec les deux comptes suivants.

**21.436.08 Conseil parents – part. fds culturel et course d'école**  
Produits : Fr. 5'420.00

**21.461.00 Subventions cantonales**  
Produits : Fr. 10'566.15

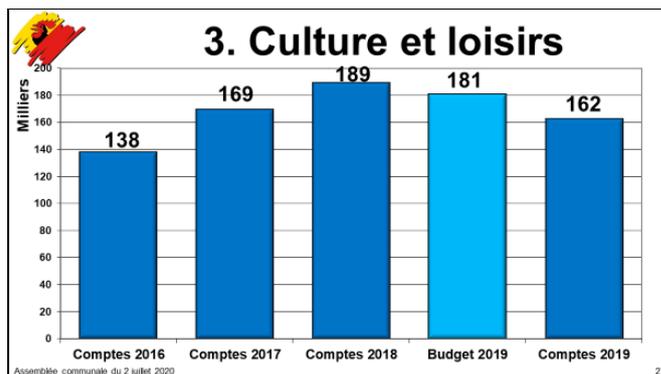
C'est la contribution du canton pour le camp de ski et pour les fournitures scolaires.



### 3. Culture et loisirs

<b>Budget 2019</b>	<b>Fr. 180'570</b>
<b>Comptes 2019</b>	<b>Fr. <u>162'379</u></b>
<b>Différence</b>	<b>Fr. 18'191</b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020 26



	Charges	Produits	Exc. de charges
<b>3</b>	<b>CULTURE ET LOISIRS</b>	Fr. 168'680.90	Fr. 6'301.90
		Fr. 162'379.00	

**30.351.00 Part. dép. du Conservatoire**

Charges : Fr. 44'895.35 - Fr. 6394.65 par rapport au budget

Depuis quelques années, le nombre d'heures de cours est en diminution.

**34.314.01 Entretien halle de gymnastique**

Charges : Fr. 11'342.45 - Fr. 3457.55 par rapport au budget

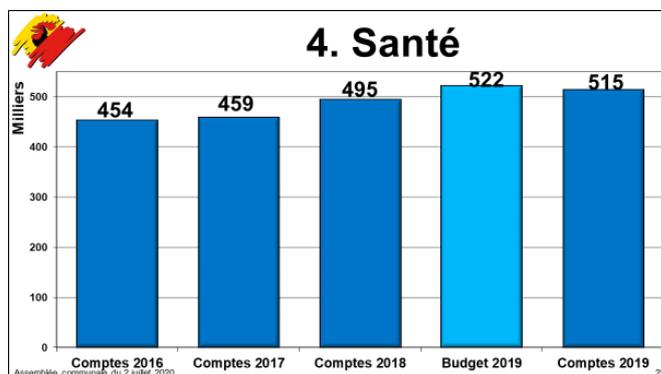
Moins de frais de réparation en 2019 que planifié.



### 4. Santé

<b>Budget 2019</b>	<b>Fr. 522'220</b>
<b>Comptes 2019</b>	<b>Fr. <u>515'014</u></b>
<b>Différence</b>	<b>Fr. 7'206</b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020 28



	Charges	Produits	Exc. de charges
<b>4</b>	<b>SANTE</b>	Fr. 522'530.65	Fr. 7'516.45
		Fr. 515'014.20	

**41.351.00 Participation au subventionnement cantonal des soins spéciaux**

Charges : Fr. 236'433.70

A l'instar de ce décompte fourni par le Service de la Prévoyance Sociale, la plupart des chiffres de ce chapitre concerne des charges liées, sur lesquelles nous n'avons pas d'emprise.

**46.351.00 Service dentaire**

Charges : Fr. 8'900.70

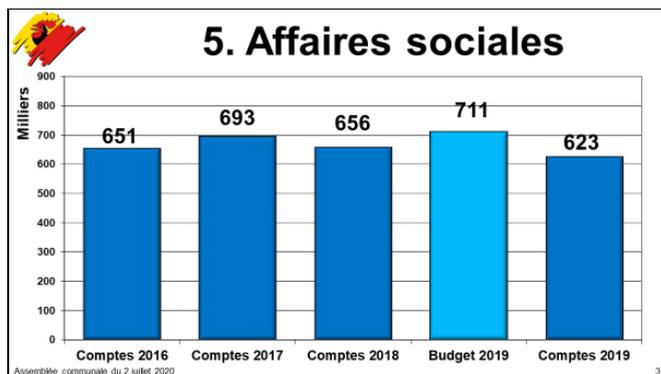
La participation communale est en baisse par rapport au budget.



### 5. Affaires sociales

<b>Budget 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b>710'610</b>
<b>Comptes 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>623'109</u></b>
<b>Différence</b>	<b>Fr.</b>	<b>87'501</b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020 30



	Charges	Produits	Exc. de charges
5 AFFAIRES SOCIALES	Fr. 625'537.77	Fr. 2'429.00	Fr. 623'108.77

**54.365.00 Subventions aux crèches et garderies d'enfants**

Charges : Fr. 19'416.10 (budget 40'000.00)

Nous avons eu moins de placement d'enfants que prévus au budget.

**56.365.00 Subsidés pour les HLM**

Charges : Fr. 12'466.20 (budget 20'000.00)

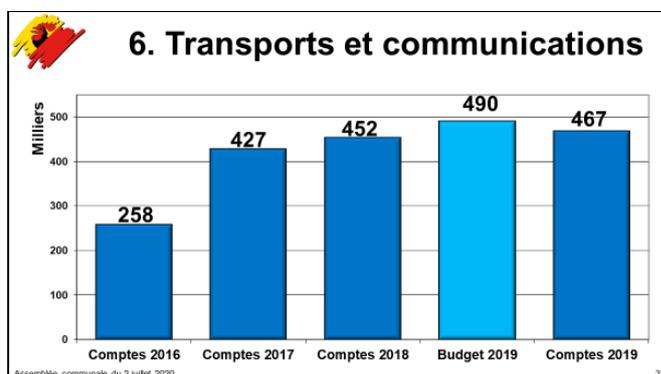
Le Chêne 1 et 3 terminés au 30.06.2019.



### 6. Transports et communications

<b>Budget 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b>489'880</b>
<b>Comptes 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>467'159</u></b>
<b>Différence</b>	<b>Fr.</b>	<b>22'721</b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020 32



	Charges	Produits	Exc. de charges
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	Fr. 572'742.40	Fr. 105'583.35	Fr. 467'159.05

**62.314.01 Déblaiement, sablage, protection hivernale**

Charges : Fr. 73'846.85 (budget 60'000.00)

L'augmentation est due principalement à l'achat initial de 100t de sel pour remplir notre nouveau silo.

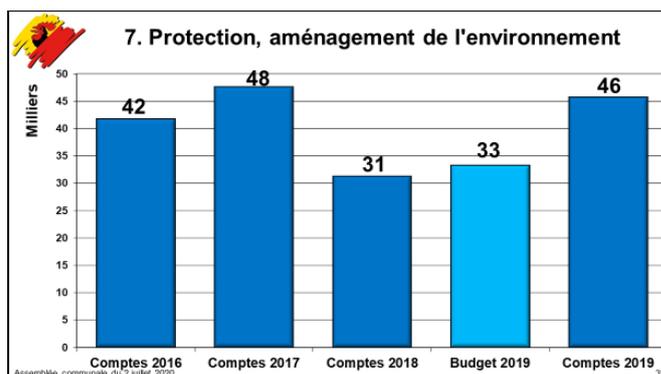
**62.390.00 Imputation interne, intérêts bancaires**

Charges : Fr. 14'300.00 (budget 32'640.00)

Pour divers projets, nous n'avons pas encore de crédits bancaires

7. Protection, aménagement de l'environnement		
<b>Budget 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b>33'220</b>
<b>Comptes 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>45'777</u></b>
<b>Différence</b>	<b>Fr.</b>	<b>-12'557</b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020



	Charges	Produits	Exc. de charges
<b>7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>Fr. 697'845.00</b>	<b>Fr. 652'068.40</b>	<b>Fr. 45'776.60</b>

#### 70.313.01 Achat d'eau du GAME (Groupement d'adduction du Mouret et environs)

Charges : Fr. 41'806.95 (budget 15'000.00)

Les achats d'eau potable au GAME sont en augmentation. Plusieurs fuites importantes d'eau potable, un printemps très pluvieux et un été très sec en sont la cause.

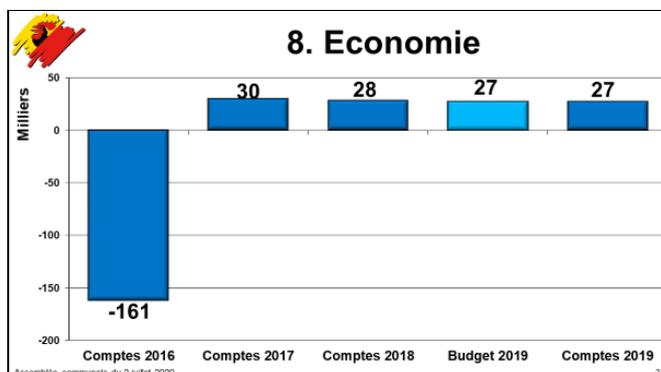
#### 70.314.00 Entretien et rénovation des installations

Charges : Fr. 30'754.45 (budget 45'000.00)

Le rallongement de la conduite d'eau potable du chemin de la Pala n'a pas été réalisé en 2019. Il apparaîtra aux comptes 2020.

8. Economie		
<b>Budget 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b>27'390</b>
<b>Comptes 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>27'139</u></b>
<b>Différence</b>	<b>Fr.</b>	<b>251</b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020



	Charges	Produits	Exc. de charges
<b>8 ECONOMIE</b>	<b>Fr. 27'138.75</b>	<b>Fr. 0.00</b>	<b>Fr. 27'138.75</b>

#### 810.352.03 Part. Corporation « Forêts-Sarine »

Charges : Fr. 13'523.75 (budget 13'600.00)

Notre participation à la Corporation a baissé chaque année. Mais il semble que cette fois le plancher est atteint.

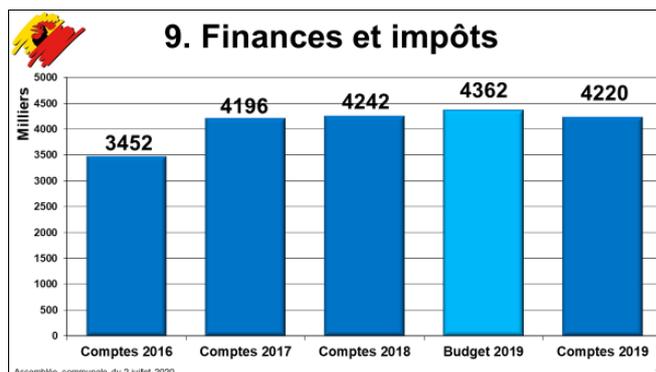
Pour rappel, en 2016, la dissolution de la corporation forestière Sarine Rive Droite a fait apparaître un revenu de 193'582 francs. Cela explique pourquoi le chapitre Economie présente un excédent de produits pour 2016.



### 9. Finances et impôts

<b>Budget 2019</b>	<b>Fr. 4'362'058</b>
<b>Comptes 2019</b>	<b>Fr. 4'219'527</b>
<b>Différence</b>	<b>Fr. 142'531</b>

Assemblée communale du 2 juillet 2020



	Charges	Produits	Exc. de produits
9 FINANCES ET IMPOTS	Fr. 1'341'088.76	Fr. 5'560'615.90	Fr. 4'219'527.14

**940.322.00 Intérêts des dettes**

Charges : Fr. 65'019.25

Taux renouvelés plus bas que budgétisés et certains emprunts pas encore demandés.

Au vu du résultat des comptes, nous avons procédé à quelques opérations spéciales.

**99.332.00 Amortissements supplémentaires**

Charges : Fr. 250'000.00

**99.351.01 Attribution à la provision pour la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat**

Charges : Fr. 180'000.00

L'assainissement de la caisse de pension du personnel de l'Etat interviendra en 2022, en principe. Ce montant devrait suffire à éponger la facture.

**99.382.04 Attribution à la réserve libre pour investissements futurs**

Charges : Fr. 220'000.00



### Comptes de fonctionnement

	Charges	Produits
Totalisation avant opérations spéciales	5'815'611,58	6'510'452,85
Amortissements supplémentaires	250'000,00	
Attribution Caisse de Prévoyance L'Etat	180'000,00	
Attribution à la réserve libre	220'000,00	
Résultat publié (bénéfice)	44'841,27	
<b>Totalisation</b>	<b>6'510'452,85</b>	<b>6'510'452,85</b>

Assemblée communale du 02 juillet 2020

L'exercice boucle avec un bénéfice de **44'841.27**TOTALISATION 6'510'452.85 6'510'452.85



<b>Comptes de fonctionnement</b>	
Total des revenus	Fr. 6'510'452,85
Total des charges	<u>Fr. 6'465'611,58</u>
Excédent de revenus	Fr. 44'841,27

Assemblée communale du 2 juillet 2020

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Exc. de produits</b>
<b>TOTALISATION</b>	Fr. 6'465'611.58	Fr. 6'510'452.85	Fr. 44'841.27

### 3.2. Comptes des investissements



<b>3.2</b>	
<b>Comptes des investissements</b>	

Assemblée communale du 2 juillet 2020

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<b>3 CULTURE ET LOISIRS</b>	Fr. 49'004.20	Fr. 0.00

**34.503.12 Halle de gym – réfection éclairage et stores**  
Charges: Fr. 49'004.20

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<b>6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>	Fr. 1'533.970.90	Fr. 6'000.00

**62.501.31 Réfection routes privées AF – 3<sup>e</sup> étape**  
Charges: Fr. 78'565.95

**62.501.36 Route de Ferpicloz – AF3**  
Charges: Fr. 287'856.50

**62.503.00 Construction du local édilitaire**  
Charges: Fr. 1'144'172.95

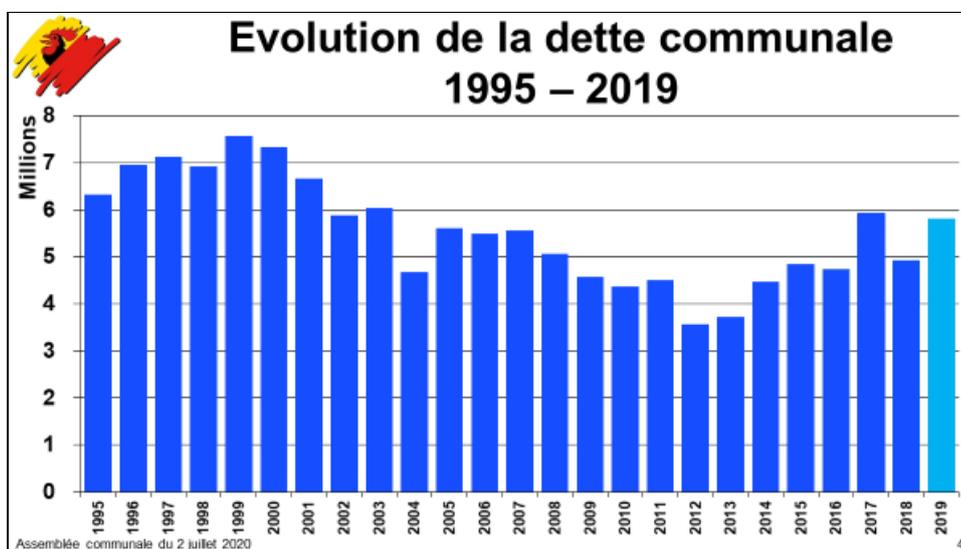
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<b>7</b>	<b>PROTECTION – AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	
	Fr. 1'464'233.24	Fr. 211'745.50
<b>70.501.08</b>	<b>Remplacement de la conduite EP En Beauregard</b>	
Charges :	Fr. 29'816.75	
<b>71.501.11</b>	<b>Assainissement EU et EC En Beauregard</b>	
Charges :	Fr. 404'259.20	
<b>71.501.30</b>	<b>Assainissement des EC et collecteur EC Route du Barrage</b>	
Charges :	Fr. 220'732.35	
<b>72.501.00</b>	<b>Déchetterie</b>	
Charges :	Fr. 566'859.79	
<b>75.501.01</b>	<b>Assainissement du ruisseau du Pontet</b>	
Charges :	Fr. 230'248.95	
75.611.00	Participation de Yerly Bois sa	
Produits :	Fr. 50'000.00	
75.660.03	Subv. fédérales ruisseau du Pontet	
Produits :	Fr. 81'474.05	
75.661.01	Subv. cantonales ruisseau du Pontet	
Produits :	Fr. 74'490.60	
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	
	Fr. 433'313.25	Fr. 602'185.70
<b>942.660.10</b>	<b>Subventions fédérales « Bâtiment mesure économie énergie »</b>	
Produits :	Fr. 7'585.20	
<b>TOTALISATION</b>	<b>Fr. 3'057'908.34</b>	<b>Fr. 227'860.70</b>
<b>Excédent de charges d'investissements</b>		<b>Fr. 2'830'047.64</b>
<b>SOMMES EGALES</b>	<b>Fr. 3'057'908.34</b>	<b>Fr. 3'057'908.34</b>

 <b>Comptes des investissements</b>	
Total des revenus	Fr. 227'860,70
Total des charges	<u>Fr. 3'057'908,34</u>
Excédent de charges	Fr. 2'830'047,64

## Evolution de la dette communale

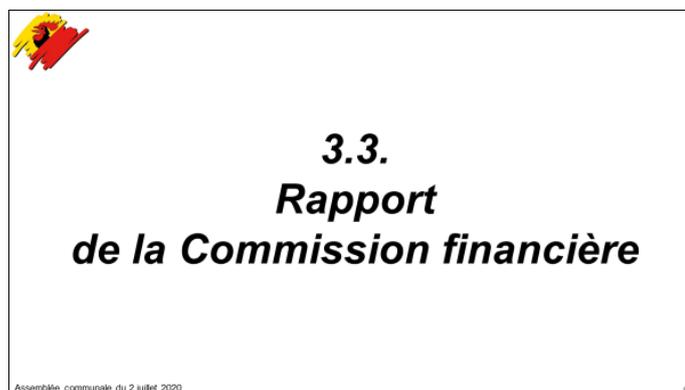
Dette nette 2019 est en augmentation par rapport à 2018. C'est 887'110 francs de plus.

Dette nette au 31.12.2019	5'807'905.00
Dette nette par habitant (1470 habitants)	3'951



Je vous remercie de votre attention.

M. Vincent Guillet remercie M. Waeber pour ses explications et donne la parole à M. Sylvain Probst, Président de la commission financière pour le rapport de celle-ci.



### Rapport de la Commission financière

*La Commission Financière s'est réunie le 25 mai 2020 pour examiner le contrôle des comptes 2019. Nous avons reçu de M. Claude Brodard de la société fiduciaire Gefid SA, le rapport de révision sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2019. La comptabilité et les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires. La révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Le rapport établi le 30 mars 2020 est sans réserve, ni remarque particulière.*

*Lors de cette séance, nous avons pu poser toutes les questions que nous avons jugées nécessaires auprès des représentants du Conseil Communal et de l'Administration Communale. Nous avons reçu des réponses en toute transparence, claires et précises de MM. Guillet – Syndic, et Waeber – Responsable des Finances, ainsi que de Mmes Minguely – Caissière Communale et Roulin – Perceptrice des impôts.*

*Il ressort des comptes un magnifique excédent de revenus d'environ 695'000.-.*

*Le Conseil Communal a décidé de procéder à des attributions extraordinaires, soit :*

- 1. un amor tissement spécial de 250'000.-*
- 2. une attribution à la réserve libre de 220'000.-*
- 3. une provision de 180'000.- pour la participation de la Commune à l'assainissement de la caisse de pension de l'État de Fribourg. A noter que toutes les communes du Canton de Fribourg participeront à cet assainissement.*

*Le résultat après ces attributions est de CHF 44'841.27*

*La Commission financière relève les points suivants :*

- Les charges sous la gestion directe du Conseil Communal sont maîtrisées et globalement conformes au budget.*
- Les charges liées qui ne sont pas sous la gestion directe du Conseil Communal sont inférieures d'environ 100'000.- aux budgets annoncés. Ceci est dû principalement grâce à des décomptes finaux positifs dans le secteur des affaires sociales. Ces décomptes varient d'une année sur l'autre, ils ne peuvent pas être anticipés.*
- Les entrées fiscales sont globalement très supérieures aux estimations d'environ 500'000.-. Ce résultat est exceptionnel et il est principalement lié aux impôts sur les gains immobiliers, sur les mutations et sur les prestations en capital. Il est à noter que ces entrées supplémentaires sont majoritairement liées à des transactions exceptionnelles, qui ne peuvent pas être anticipées et qui ne se répéteront certainement pas les années à venir.*

*La Commission financière pense que ce résultat exceptionnel devrait bénéficier ou servir au bien de tous les citoyens.*

*Selon l'appréciation de la fiduciaire Gefid SA et sur la base des vérifications effectuées, celle-ci recommande l'approbation des comptes annuels qui vous sont soumis.*

*La commission financière, à l'unanimité de ses membres présents, se joint à l'avis de la fiduciaire et recommande à l'assemblée de les approuver.*

*La Commission Financière remercie le Conseil Communal dans son ensemble pour son travail et pour la très bonne maîtrise des charges de fonctionnement. Nous remercions également Mmes Minguely et Roulin pour leur disponibilité et leur travail.*

M. Guillet remercie M. Probst pour la lecture du rapport de la commission financière

La parole est à l'assemblée.



Au sujet des **comptes de fonctionnement** :

**Question** : **aucune**

Au sujet des **comptes d'investissement** :

**Question** : **aucune**

La parole n'étant pas demandée, Monsieur Guillet passe aux votes des comptes de fonctionnement et d'investissement. Pour ces deux points, il précise qu'il s'agit de donner décharge des comptes au Conseil communal, par conséquent le Conseil ne vote pas.

 <b>Comptes de fonctionnement</b>	
<b>Vote</b>	
Total des revenus	Fr. 6'510'452,85
Total des charges	<u>Fr. 6'465'611,58</u>
Excédent de revenus	Fr. 44'841,27

Assemblée communale du 2 juillet 2020 47

**Vote** : **Les comptes de fonctionnement 2019 sont acceptés par 35 oui, contre 0 non, 0 abstention.**

 <b>Comptes des investissements</b>	
<b>Vote</b>	
Total des revenus	Fr. 227'860,70
Total des charges	<u>Fr. 3'057'908,34</u>
Excédent de charges	Fr. 2'830'047,64

Assemblée communale du 2 juillet 2020 48

**Vote** : **Les comptes d'investissement 2019 sont acceptés par 35 oui, contre 0 non, 0 abstention.**

M. Guillet remercie l'assemblée pour l'approbation des comptes 2019.

## 4. Planification financière 2020 à 2024



M. Vincent Guillet rappelle qu'un plan financier est une projection et une estimation des charges et des produits pour une période déterminée. Au niveau communal, il sert surtout à prévoir des investissements et les conséquences de ceux-ci sur les charges annuelles d'amortissement et d'intérêts. M. Guillet rappelle que l'assemblée ne vote pas le plan financier, elle en prend simplement acte.

Pour la présentation du plan financier pour les années de 2020 à 2024, il passe la parole à M. Jean-Joseph Waeber, responsable du dicastère des finances.

### Présentation

La planification financière est une projection et une estimation des charges et des produits pour une période déterminée. Au niveau communal, elle sert surtout à prévoir des investissements et les conséquences de ceux-ci sur les charges annuelles d'amortissement et d'intérêts. L'assemblée ne vote pas le plan financier, elle en prend simplement acte.

Dans la planification financière 2020 - 2024, il a été tenu compte des intérêts bancaires de 2 %. Les rentrées fiscales augmentent légèrement conformément aux chiffres fournis par le canton. Il a également été tenu compte d'une augmentation régulière de la population, en rapport avec la construction ces prochaines années, de plusieurs maisons et logements, au nouveau quartier en Beauregard notamment.

En 2022, un montant de 180'000 francs figure dans les revenus. C'est le prélèvement sur la réserve pour la caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. Elle va nous servir à payer notre part dans l'assainissement de la caisse de pension de l'Etat de Fribourg.

La crise sanitaire actuelle va nous fausser les chiffres pour ces prochaines années. Mais dans quelle ampleur et pour combien de temps, nous n'en savons rien. Il est irréaliste d'intégrer ça dans la planification, au stade actuel.

**Voici la liste des investissements prévus pour la période 2020 à 2024 :**



**Liste des projets**  
**2020 – Estimation : 2'105'810**

- Alimentation EP secteur Ecorcheventres
- Mise à ciel ouvert ruisseau des Arbagnys
- Réaffectation du bureau administratif en studio
- Report déchetterie
  - Route d'accès à la déchetterie et places de parc
  - Construction du local édilitaire
  - Déchetterie

Assemblée communale du 2 juillet 2020 50



**Liste des projets 2020**

- Report: assainissement du ruisseau du Pontet
- Report: PGEE: En Beauregard EU et EC
- Report: route de Frontin suite passage conduites EU et EC
- Report: ass. des EC et collecteur EC rte du Barrage
- Report: réfection des routes communales AF 4e étape
- Report: route de Ferpicloz - AF3
- Report: démolition ancien réservoir du Bugnon
- Report: desserte forestière de la Perrausa
- Nouveau 2020: route AF complément Ecorcheventre et la Verasse

Assemblée communale du 2 juillet 2020 51



**Liste des projets**  
**2021**

Rien de prévu : changement de législature

**2022 – Estimation 1'650'000**

- Réfection du bâtiment UST de la Perrausa
- Route Treyvaux-Arconciel

Assemblée communale du 2 juillet 2020 52



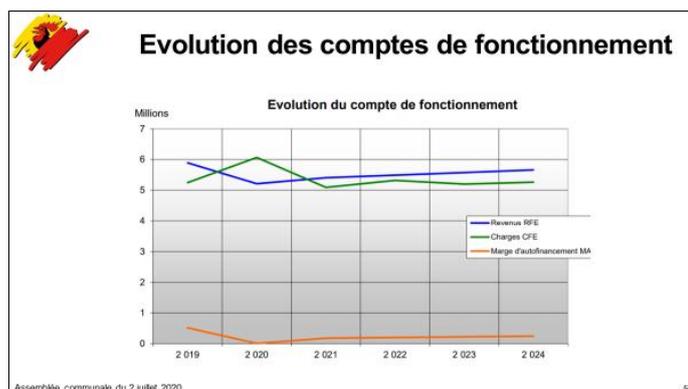
**Liste des projets**  
**2023 – Estimation 593'754**

- Solde route AF Vers-St-Pierre, Le Moulin
- Route Vers-St-Pierre secteur église, Prassasson

**2024 – Estimation 600'000**

- Halle de gym : réfection toiture, sanitaire et divers

Assemblée communale du 2 juillet 2020 53



M. Vincent Guillet remercie M. Jean-Joseph Waeber pour ses explications et donne la parole à M. Sylvain Probst, Président de la Commission financière.



#### Rapport de la commission financière

*MM. Guillet et Waeber ainsi que Mmes Minguely et Roulin nous ont informés et donnés les détails de la planification financière 2020 – 2024.*

*Les hypothèses d'évolution définies pour l'élaboration du plan financier nous paraissent pertinentes. Nous avons pu poser toutes les questions que nous avons jugées nécessaires. Nous avons reçu des réponses en toute transparence, claires et précises.*

*La commission financière remercie le Conseil Communal dans son ensemble pour son travail.*

*Pour terminer, j'aimerais remercier mes collègues de la Commission Financière, Mme Jacqueline Perler, MM Julien Bianchi, Raphaël Roulin et Jean-Paul Sallin pour leur engagement et le travail effectué dans une très bonne ambiance.*

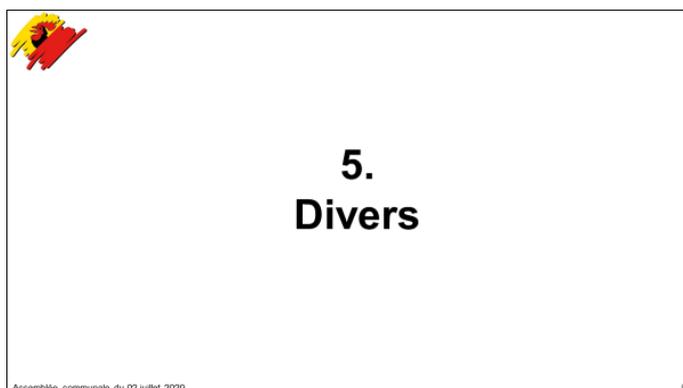
M. Guillet remercie M. Probst pour la lecture du rapport de la Commission financière. Il le remercie, ainsi que les membres de la Commission pour leur engagement, leur disponibilité et l'attention qu'ils portent à l'analyse des comptes et des investissements communaux.

La parole est à l'Assemblée.



La parole n'étant pas demandée, l'assemblée prend acte du plan financier 2020 à 2024.

## 5. Divers



Le Conseil en a terminé avec ses présentations et informations. M. Guillet donne la parole à l'assemblée.

### Questions :

M. André Frioud a une question qui concerne les infrastructures routières. Il demande si lors de la construction ou de l'entretien du réseau communal, est-ce qu'une étude a été faite ou examinée en ce qui concerne les « points noirs » ou des « points dangereux » en vue d'être supprimés afin d'améliorer la sécurité routière.

M. Vincent Guillet informe que le Conseil communal utilise un inventaire des routes mais n'a pas fait d'étude complète de toutes les routes. Pour les routes AF (liées aux améliorations foncières) une évaluation a été faite par les instances cantonales et fédérales. Les routes les plus abîmées ont été prévues pour leur réfection et l'élimination des « points noirs ». Ce programme dépend également des finances communales et de l'urgence à intervenir sur telle ou telle route.  
Pensez-vous à des endroits précis à indiquer au Conseil communal où il serait nécessaire d'intervenir assez rapidement ?  
Si nécessaire, il faudrait nous transmettre cette information.

- M. André Frioud demande si ces « points noirs » ou ces « points dangereux » pouvaient mis en priorité s'ils devaient être examinés ?
- M. Vincent Guillet répond que oui. Dans la mesure où le Conseil communal en aura connaissance. Ces points seront étudiés.  
Dans la mesure où des points dangereux seraient identifiés, nous demanderons au personnel édilitaire d'intervenir dans l'urgence.
- M. François Kolly dans le cadre de la faillite de Favorol Papaux SA, est-ce qu'au niveau communal le Conseil a été interpellé, est-ce qu'il y a une discussion qui se fait assez rapidement au niveau du village, est-ce que ça donne quelque chose ou bien est-ce que c'est impossible que la Commune s'implique dans une chose comme ça ?
- M. Vincent Guillet actuellement c'est l'Office des poursuites qui se charge de la liquidation de la faillite. La Commune a pris contact avec eux. Nous sommes régulièrement informés. Ils avaient des intéressés mais c'est tout ce que nous avons pour le moment comme information. Nous n'avons pas d'autres détails pour le moment. La Commune n'a rien à dire dans ce dossier.  
Le souci de la Commune était pour le personnel. La priorité était qu'ils retrouvent du travail. On peut dire que pratiquement tous les employés, habitant la Commune de Treyvaux, ont retrouvé du travail, selon les informations que nous avons reçues. Il n'y avait qu'env. 17 % des employés qui habitaient Treyvaux.  
Une partie des locaux ont été loués. Pour le reste, nous n'avons pas d'autres informations.
- Mme Sylvia Baiutti salue l'assemblée.  
Elle n'a jamais pris la parole en tant que Députée mais aujourd'hui en tant qu'ex-Députée elle estime qu'elle doit quand même des explications quant à sa démission et pour dire que si elle a « renoncé » car pour elle c'est bien un « renoncement » à ce mandat de Députée c'est pour des raisons strictement personnelles. Elle a besoin de prendre du temps pour elle suite au décès de sa fille, par rapport à sa maladie et elle n'y arrive pas, en continuant sur la vague, à surfer comme elle l'a fait jusqu'à maintenant. Je n'arrive pas à continuer...et elle tenait juste à le dire aux personnes présentes à l'assemblée. Juste qu'il n'y ait pas de malentendu.
- M. Vincent Guillet remercie Mme Baiutti pour son intervention et demande à l'assemblée de bien vouloir l'applaudir pour son engagement et pour tout le travail réalisé durant son mandat de Députée. Merci beaucoup.  
Applaudissement en faveur de Mme Baiutti.

Au nom du Conseil communal, M. Vincent Guillet remercie toutes les citoyennes et tous les citoyens de leur participation à cette assemblée, un peu particulière au vu de la situation actuelle avec ce Covid-19, continuez à respecter les consignes de l'OFSP, c'est ainsi qu'on va pouvoir éviter la propagation de ce virus.

Il souhaite un bel été à tous, de belles vacances pour ceux qui auront la chance d'en prendre, bonne soirée et bonne rentrée dans vos foyers.

*L'assemblée est levée à 20h50*



Assemblée communale du 02 juillet 2020

58

### **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

La Secrétaire

Le Syndic

Sandra Maradan

Vincent Guillet